

## Immatriculation avec création d'un fonds de commerce

### Liste des pièces à fournir :

#### Pour la personne

*de nationalité française :*

- 2 copies recto verso de la pièce d'identité ou du passeport ou 2 extraits d'acte de naissance en original de moins de 3 mois avec filiation

*de nationalité étrangère :*

- Carte de commerçant selon la nationalité
- Titre de séjour s'il y a lieu
- Attestation sur l'honneur de non condamnation pénale dûment remplie (A télécharger à partir de la rubrique INFOS PRATIQUES et à compléter)
- Numéro de sécurité de sécurité sociale
- Nom de l'organisme conventionné du R.S.I. choisi (Consulter la liste des organismes conventionnés du R.S.I. dans la rubrique INFOS PRATIQUES)
- Précédent numéro SIREN (Pour les personnes ayant déjà été répertoriées à l'INSEE)

#### Pour le justificatif de la jouissance des locaux

- justificatif du local (bail commercial, copie quittance EDF au nom du gérant, autorisation de mise à disposition des locaux...)

#### Pour l'activité

- Fournir les justificatifs correspondants à l'activité s'il s'agit d'une activité réglementée.  
Consulter la liste des activités réglementées dans la rubrique INFOS PRATIQUES ou contacter le CFE.

#### Coût de la formalité

► Règlement des frais de greffe par chèque : 62.19 €

#### Pour les envois par courrier :

Joindre - [l'imprimé 11676\\*01](#) (imprimé P0) dûment complété  
- [l'imprimé 11 686\\* 01](#) (volet social – Formulaire TNS) dûment complété

Ces imprimés sont téléchargeables à partir du site <http://reseau.cfe.inpi.fr>